

---

**Présidence : Slovénie****543ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 3 février 2005

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 11 h 45

2. Président : M. J. Lenarčič

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à la Géorgie à l'occasion du décès de son Premier Ministre, S. E. Zurab Zhvania. Le Conseil a ensuite observé une minute de silence.

Au nom du Conseil permanent, le Président a souhaité la bienvenue à M. Peter Lizák, nouveau Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'OSCE.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE S. E. GIORGI GOMIASHVILI,  
VICE-MINISTRE GEORGIEN DES AFFAIRES  
ETRANGERES

Vice-Ministre géorgien des affaires étrangères (PC.DEL/83/05),  
Luxembourg-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la  
Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration)  
(PC.DEL/79/05), Ukraine (également au nom de l'Azerbaïdjan et de la  
Moldavie), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/76/05), Canada, Norvège,  
Fédération de Russie, Président

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

*Déclaration sur le retour des réfugiés signée par la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et  
la Serbie-Monténégro à Sarajevo le 31 janvier 2005* : Croatie (également au nom de  
la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie-Monténégro) (PC.DEL/75/05),  
Luxembourg-Union européenne (des pays candidats, à savoir la Bulgarie, la  
Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/78/05), Président

Point 3 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE

Chef de la Mission de l'OSCE en Moldavie (PC.FR/1/05 Restr.), Luxembourg-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/80/05), Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan et de l'Ukraine), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/81/05), Ukraine, Canada, Norvège, Fédération de Russie, Moldavie (PC.DEL/77/05), Président

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION RELATIVE AUX THEMES POUR LA DEUXIEME PARTIE DE LA REUNION SUR LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 660 (PC.DEC/660) relative aux thèmes pour la deuxième partie de la Réunion sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION RELATIVE A LA PROROGATION DU MANDAT DU CENTRE DE L'OSCE A TACHKENT

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 661 (PC.DEC/661) relative à la prorogation du mandat du Centre de l'OSCE à Tachkent ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

- a) *Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/9/05 OSCE+)* : Président
- b) *Nomination des membres du Groupe de personnes éminentes sur le renforcement de l'efficacité de l'OSCE (CIO.GAL/8/05)* : Président

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général* : Secrétaire général (SEC.GAL/25/05 Restr.)
- b) *Clôture de l'opération d'observation des frontières menée par la Mission de l'OSCE en Géorgie* : Secrétaire général
- c) *Visites du Directeur du CPC en Géorgie et en Fédération de Russie et réunion consécutive d'information devant avoir lieu à Vienne le 9 février 2005* : Secrétaire général

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Déséquilibre entre les sexes dans la composition du Groupe de personnes éminentes sur le renforcement de l'efficacité de l'OSCE* : Irlande, Président
- b) *Thème et dates de la première Réunion supplémentaire de 2005 sur la dimension humaine, devant avoir lieu à Vienne les 21 et 22 avril* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 10 février 2005 à 10 heures, Neuer Saal